



“J’aime ses qualités maternelles”

Clément CHASSALY, 29 ans

Installée sur la commune de St Saturnin de Lenne (12) au sein du Parc naturel des Grands Causses, l'exploitation est familiale depuis 1956.

Clément et sa sœur Cécile reprennent les rênes en GAEC avec leur mère en 2005. Passionné, Clément l'est incontestablement. “J’ai fait un lycée agricole, la reprise était naturelle” explique t-il. Aujourd’hui, il est à la tête d’un troupeau, uniquement en race pure, de 125 mères et 8 taureaux. “Nous avons une vocation de naisseurs”. Les veaux mâles partent en Italie et les femelles sont vendues à d’autres éleveurs pour la reproduction. Une petite partie des vaches réformées est écoulée pour le signe officiel de qualité Label Rouge “Bœuf fermier Aubrac - race Aubrac”.

Un bâtiment d'élevage trône, flambant neuf. Clément a fait le choix de la stabulation l’hiver « pour le bien-être animal et pour celui de l'éleveur ». De mai à octobre, le troupeau est en estive, réparti sur deux montagnes (58ha et 38ha), propriétés de la famille.

“L’Aubrac a des qualités très maternelles”. D’ailleurs l’orientation du troupeau tend à développer les facilités de naissance et les capacités d’allaitement plutôt que le développement musculaire. La sélection effectuée par Clément est proche du standard de la race : « les aplombs sont importants, notamment lors de la transhumance pendant laquelle les bêtes font 30 Kms à pied sans problème ». Ici, pas de contrôle de croissance, cela ne correspond pas aux objectifs des éleveurs. “Notre sélection porte essentiellement sur deux critères : un vêlage annuel et la longévité”. Clément reconnaît également la parfaite adaptation au climat et aux sols de l’exploitation : “nous vivons dans une région assez rude !” conclut-il.



CHIFFRES CLES DE L'EXPLOITATION :

100 ha (hors estive) dont 5 ha de céréales, 25 ha de prairies naturelles et 15 ha de champs.

Le reste en prairie artificielle.

85 vêlages en 2002

125 vêlages en 2007

(en ayant recours au vêlage précoce à 2 ans)